

devons occuper dans la confédération canadienne qui est en cause.

Et quelle sera cette place, quel pourra être notre prestige futur si, par insouciance ou par incurie, nous nous obstinons à demeurer stationnaires, à ne rien faire pour les nôtres ? Serions-nous assez frappés de cécité pour ne point voir que l'heure approche où les autres provinces nous débordront par le nombre, et qu'une fois dépassés, notre action sera nullifiée dans les conseils fédéraux ?

Voilà le raisonnement que se fait le député dont nous parlions il y a un instant, et ce raisonnement est juste.

Sans doute, la situation présente n'offre encore rien de désespéré, mais quand il s'agit d'un mouvement de l'importance de celui-ci, d'un mouvement dont les conséquences peuvent affecter nos destinées, les hésitations et les atermoiements sont autant de fautes capitales. Chaque heure passée dans l'inaction constitue une perte pour nous et un gain pour les autres provinces plus remuantes.

Nous n'avons pas à indiquer ici le système de colonisation qui doit prévaloir. Ceci est l'affaire de ceux de nos compatriotes que leurs études ont préparé à aborder ce genre de questions. Mais qu'au moins ceux-là se fassent entendre, qu'ils agitent au besoin l'opinion publique, et qu'ils s'efforcent—comme le proposait naguère M. Chicoyne, député de Wolfe—de créer un courant favorable à la colonisation, puisque nos plus chers intérêts sont liés à la solution de ce problème.

Quand ce courant sera nettement établi,— et l'on devrait s'y employer sans autrement tarder, — nous serons alors sûrs du succès, car les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, ne demanderont pas mieux que de s'engager dans une politique qui aura reçu au préalable la consécration de la partie la plus éclairée de l'opinion publique.

SIRIUS.

---

### Le cinquantenaire de l'Immaculée-Conception

---

Un bref du Souverain Pontife énumère les indulgences spéciales qui seront accordées, durant l'année 1904, aux fidèles qui prendront part aux actes de piété recommandés à l'occasion